

1955 *



MINI
MAG

n° 10

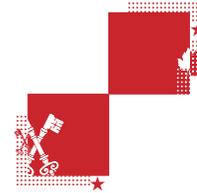
MAI 2014

* une publication de la commune de Chamoson

invitation

aux assemblées bourgeoise et primaire

lundi 26 mai 2014 à 19h et 19h30



- 04 invitation
- 05 éditorial
- 06 commentaire sur les comptes
- 07 comptes 2013 de la commune
 - 07 aperçu du compte administratif
 - 08 aperçu du bilan et du financement
 - 09 aperçu du compte annuel
 - 10 compte de fonctionnement selon les tâches
 - 11 compte de fonctionnement selon les natures
 - 12 endettement
- 14 règlement sur le prélèvement des droits de mutations communaux
- 16 projets d'investissements
- 18 comptes 2013 de la bourgeoisie
 - 18 aperçu du compte administratif
 - 19 aperçu du bilan et du financement
 - 20 aperçu du compte annuel
 - 21 compte de fonctionnement selon les tâches
 - 22 compte des investissements selon les natures

invitations

L'Assemblée bourgeoisiale de Chamoson

est convoquée le lundi 26 mai 2014 à 19h, à l'*Espace Johannis*, avec l'ordre du jour suivant:

- 1 Procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 16 décembre 2013
- 2 Comptes de la Bourgeoisie 2013
- 3 Rapport de l'Organe de contrôle
- 4 Approbation des comptes 2013
- 5 Divers

Conformément aux dispositions légales, les comptes 2013 de la Bourgeoisie peuvent être consultés par chaque bourgeoise et bourgeois, tous les matins, du lundi au vendredi (8h-12h) au greffe communal ainsi que sur www.chamoson.net, à partir du mardi 6 mai 2014, et ce jusqu'à la date de l'Assemblée.

Chamoson, le 2 mai 2014
L'Administration bourgeoisiale

L'Assemblée primaire de la commune de Chamoson

est convoquée le lundi 26 mai 2014 à 19h30, à l'*Espace Johannis*, avec l'ordre du jour suivant:

- 1 Procès-verbal de l'Assemblée primaire du 16 décembre 2013
- 2 Comptes de la Municipalité 2013
- 3 Rapport de l'Organe de contrôle
- 4 Approbation des comptes 2013
- 5 Modification partielle plan de zones et PAD secteur Gravière Genetti - approbation
- 6 Règlement sur le prélèvement des droits de mutations communaux additionnels - présentation/approbation
- 7 Présentation du triage forestier par M. Jean-Michel Gaillard, garde-forestier
- 8 Divers

Conformément aux dispositions légales, les comptes 2013 de la Municipalité peuvent être consultés par chaque citoyenne et citoyen, tous les matins, du lundi au vendredi (8h-12h) au greffe communal ainsi que sur www.chamoson.net, à partir du mardi 6 mai 2014, et ce jusqu'à la date de l'Assemblée.

Chamoson, le 2 mai 2014
L'Administration communale



Chères citoyennes, chers citoyens,

Une première année de législature se termine et nous vous livrons ci-après les résultats comptables des actions de votre administration et de votre conseil.

Des investissements sous le signe de la protection des biens et des personnes

Comme prévu, l'essentiel de nos efforts s'est porté sur les infrastructures et sur les mesures de sécurisation des cours d'eaux. La dépollution de la butte du stand de tir (plomb) a également été réalisée.

Fonctionnement, des revenus en hausse

Les soldes correspondent globalement au budget. Une hausse des coûts administratifs est à relever en raison de l'augmentation du nombre de procédures d'encaissement et de mutations aux registres des immeubles. Le succès de la crèche et l'augmentation souhaitée de la fréquentation de l'établissement a occasionné également un dépassement, qui sera corrigé par une révision du tarif. Des structures externes, comme le tribunal de district et l'installation de l'autorité intercommunale tutélaire, ont également augmenté nos charges.

Au final les comptes de fonctionnement se rapprochent de l'équilibre, aidés par la hausse significative des rentrées fiscales des principaux impôts. En 2013, la population a augmenté de 62 personnes. Nous sommes donc 3283 à fin de l'année et le montant moyen d'impôts facturés par personne est de 2'757 francs.

Un objet particulier est porté à l'ordre du jour, l'entrée en vigueur du règlement communal sur les droits de mutations des immeubles. Vous allez devoir voter à main levée et je vous encourage à vous faire une opinion en lisant l'article consacré à cet impôt additionnel (cf. page 14).

L'année passée nous avons présenté en assemblée l'inventaire des projets à réaliser avec une priorisation des investissements. Pour votre information à tous, nous avons inséré le tableau récapitulatif dans cette édition du 1955*.

Chaque membre du Conseil et du personnel communal a eu particulièrement à cœur de donner le meilleur possible de lui-même. Nous comptons sur votre présence lors de cette assemblée primaire et nous nous réjouissons de pouvoir vous renseigner plus en détails sur nos activités.

Le Conseil communal
Claude Crittin, *Président*

une situation équilibrée

Conformément à l'article 7 al. 1 de la Loi sur les communes du 5 février 2004, le Conseil communal a le plaisir de vous présenter les comptes 2013 de la Municipalité. Ces comptes, soumis à votre approbation, ont été présentés à l'organe de contrôle prévu par la loi et le Conseil municipal les a approuvés lors de sa séance du 22 avril 2014.

Les comptes 2013 ont été tenus conformément à l'ordonnance sur la gestion financière avec un plan comptable harmonisé et une comptabilité analytique.

L'exercice 2013 présente une marge d'autofinancement de 1'862'865.65 francs. Elle ne permet pas de couvrir entièrement les amortissements comptables ordinaires de l'exercice, qui s'élèvent à 1'935'525.79 francs.

La perte comptable de l'année se monte ainsi à 72'660.14 francs.

Après le paiement des dépenses nettes d'investissement pour 1'505'025.79 francs, l'exercice 2013 présente une augmentation de dette de 56'334.99 francs. **Ce résultat financier porte l'endettement net à 14'953'734.25 francs.**

L'endettement net moyen par habitant des deux dernières années, de 4'598.00 francs, est considéré comme mesuré. **L'endettement net par habitant à fin 2013 est en diminution et se monte à 4'551 francs.**

Pour l'exercice 2013, **les services autofinancés** présentent un déficit de 982'513.26 francs. Le Conseil municipal a décidé de supporter le 50% des déficits des services de l'eau potable et des eaux usées par le ménage communal, et de créer à l'actif du bilan de la commune une rubrique «avances aux financements spéciaux» dans laquelle est activé l'autre 50% d'excédents de charges.

Cette méthode va graduellement augmenter la part d'attribution aux «avances aux financements spéciaux» et diminuer la prise en charge des déficits par le ménage communal.

Les comptes «avances aux financements spéciaux» devront être amortis en 8 ans.

Au 31 décembre 2013 le total des comptes «avances aux financements spéciaux» eau potable et eaux usées se monte à 1'515'754.88 francs.

Les détails des comptes de fonctionnement et d'investissement sont à disposition au greffe communal et sur le site www.chamoson.net.

comptes 2013

APERÇU DU COMPTE ADMINISTRATIF

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	COMPTE 2012	BUDGET 2013	COMPTE 2013
Résultat avant amortissements comptables			
Charges financières	- fr. 12'093'344.33	11'566'200.00	12'207'243.80
Revenus financiers	+ fr. 13'667'161.69	13'031'700.00	14'070'109.45
Marge d'autofinancement (négative)	= fr. -	-	-
Marge d'autofinancement	= fr. 1'573'817.36	1'465'500.00	1'862'865.65
Résultat après amortissements comptables			
Marge d'autofinancement (négative)	- fr. -	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr. 1'573'817.36	1'465'500.00	1'862'865.65
Amortissements ordinaires	- fr. 1'978'263.98	1'959'200.00	1'935'525.79
Amortissements complémentaires	- fr. -	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr. -	-	-
Excédent de charges	= fr. 404'446.62	493'700.00	72'660.14
Excédent de revenus	= fr. -	-	-
COMPTE DES INVESTISSEMENTS			
Dépenses	+ fr. 4'000'204.43	2'527'300.00	2'061'956.54
Recettes	- fr. 688'841.45	768'400.00	556'930.75
Investissements nets	= fr. 3'311'362.98	1'758'900.00	1'505'025.79
Investissements nets (négatifs)	= fr. -	-	-
FINANCEMENT			
Marge d'autofinancement (négative)	- fr. -	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr. 1'573'817.36	1'465'500.00	1'862'865.65
Investissements nets	- fr. 3'311'362.98	1'758'900.00	1'505'025.79
Investissements nets (négatifs)	+ fr. -	-	-
Insuffisance de financement	= fr. 1'737'545.62	293'400.00	-
Excédent de financement	= fr. -	-	357'839.86

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SELON LES TÂCHES

BUDGET 2013

COMPTE 2013

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	96'181.14	46'644.80	942'150.00	357'000.00	989'466.65	47'631.95
Sécurité publique	976'663.75	279'662.35	821'910.00	153'000.00	988'185.18	161'687.20
Enseignement et formation	2'619'124.50	81'326.00	2'364'940.00	51'000.00	2'521'825.83	76'485.80
Culture, loisirs et culte	1'085'238.98	126'313.40	1'090'200.00	102'000.00	1'077'065.99	146'640.40
Santé	155'354.55	-	158'300.00	-	190'544.94	-
Prévoyance sociale	1'507'368.22	516'054.55	1'537'300.00	563'200.00	171'4307.44	628'667.60
Trafic	1'845'281.48	154'078.40	1'815'100.00	165'800.00	1'841'511.13	171'548.65
Protection et aménagement de l'environnement, y.c. eau, égouts, déchets	2'713'423.21	2'380'945.01	2'588'500.00	21'569'000.00	2'528'603.39	2'160'116.86
Economie publique, y.c. services industriels	849'858.70	438'153.00	1'002'400.00	441'600.00	1'016'335.45	456'112.25
Finances et impôts	1'357'483.78	96'445'84.18	1'204'600.00	93'625'000.00	12'769'233.59	10'221'218.74
Total des charges et des revenus	14'071'608.31	13'667'161.69	13'525'400.00	13'031'700.00	14'142'769.59	14'070'109.45
Excédent de charges	-	404'446.62	-	493'700.00	-	72'660.14
Excédent de revenus	-	-	-	-	-	-

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES

BUDGET 2013

COMPTE 2013

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Administration générale	22'670.50	-	10'000.00	-	10'967.40	-
Sécurité publique	149'304.30	92'553.60	322'300.00	200'400.00	419'825.45	350'592.05
Enseignement et formation	7'195.00	3'005.05	3'000.00	-	1'873.45	-
Culture, loisirs et culte	1'228'404.38	180'000.00	23'000.00	-	-15'072.94	-
Santé	-	-	5'000.00	-	-	-
Prévoyance sociale	54'332.18	-	10'000.00	-	24'265.60	30'884.75
Trafic	812'628.78	144'829.70	719'200.00	400'000.00	784'909.73	-
Protection et aménagement de l'environnement, y.c. eau, égouts, déchets	1'615'189.74	285'853.10	1'346'000.00	528'000.00	780'187.25	175'453.95
Economie publique, y.c. services industriels	110'481.55	-17'400.00	88'800.00	-	55'000.00	-
Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	4'000'204.43	688'841.45	2'527'300.00	768'400.00	2'061'956.54	556'930.75
Excédent de dépenses	-	3'311'362.98	-	1'758'900.00	-	1'505'025.79
Excédent de recettes	-	-	-	-	-	-

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SELON LES NATURES

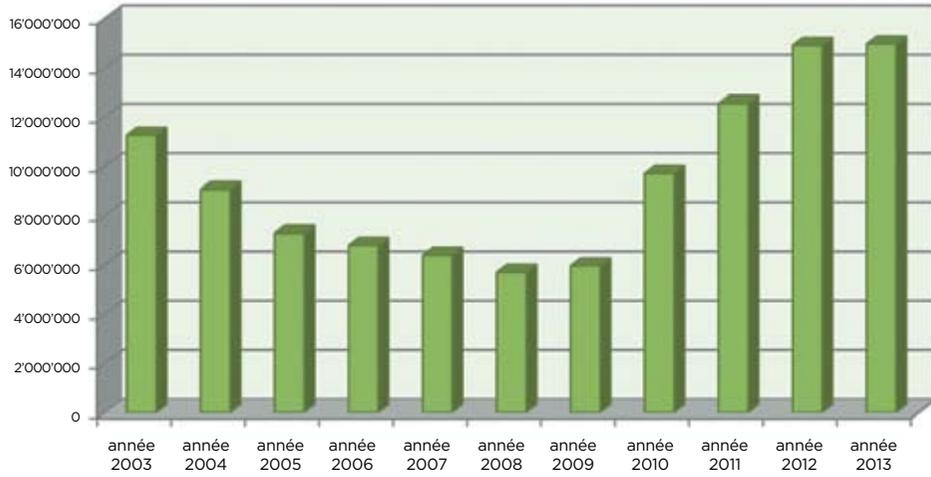
	COMPTE 2012		BUDGET 2013		COMPTE 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	2'805'724.00	-	2'802'850.00	-	2'911'973.25	-
Biens, services et marchandises	3'608'768.40	-	3'135'810.00	-	3'400'207.80	-
Intérêts passifs	488'019.23	-	440'000.00	-	488'473.66	-
Amortissements	1'978'263.98	-	2'129'200.00	-	1'935'525.79	-
Parts à des contributions sans affectation	-	-	-	-	-	-
Dédommagements versés à des collectivités publiques	1'156'066.15	-	1'159'300.00	-	956'579.69	-
Subventions accordées	3'078'370.84	-	2'976'540.00	-	3'525'607.54	-
Subventions redistribuées	9'800.00	-	4'800.00	-	17'850.00	-
Attributions aux financements spéciaux	113'302.70	-	145'500.00	-	170'314.45	-
Imputations internes	833'293.01	-	731'400.00	-	736'237.41	-
Impôts	-	8'662'344.80	-	8'456'000.00	-	9'272'225.20
Patentes et concessions	-	219'986.95	-	170'900.00	-	165'402.35
Revenus des biens	-	329'386.57	-	241'100.00	-	281'846.83
Contributions	-	2'174'292.21	-	2'002'500.00	-	2'204'644.86
Parts à des recettes et contributions sans affectation	-	416'708.50	-	476'500.00	-	527'963.10
Restitutions de collectivités publiques	-	237'728.55	-	278'750.00	-	213'575.15
Subventions	-	219'544.10	-	160'900.00	-	211'188.70
Subventions à redistribuer	-	9'800.00	-	4'800.00	-	17'850.00
Prélèvements sur les financements spéciaux	-	564'077.00	-	508'850.00	-	439'175.85
Imputations internes	-	833'293.01	-	731'400.00	-	736'237.41
Total des charges et des revenus	14'071'608.31	13'667'161.69	13'525'400.00	13'031'700.00	14'142'769.59	14'070'109.45
Excédent de charges	-	404'446.62	-	493'700.00	-	72'660.14
Excédent de revenus	-	-	-	-	-	-

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES NATURES

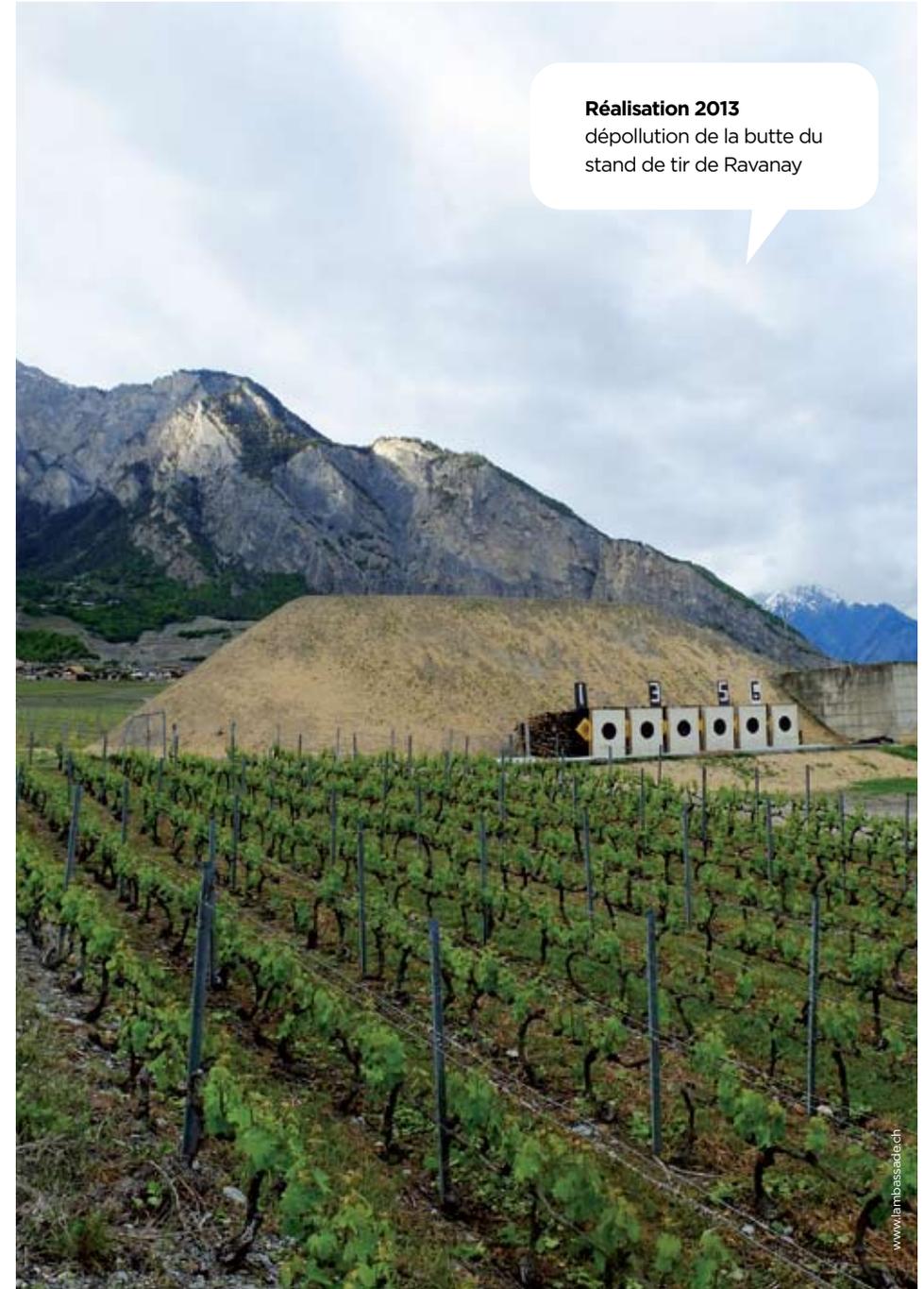
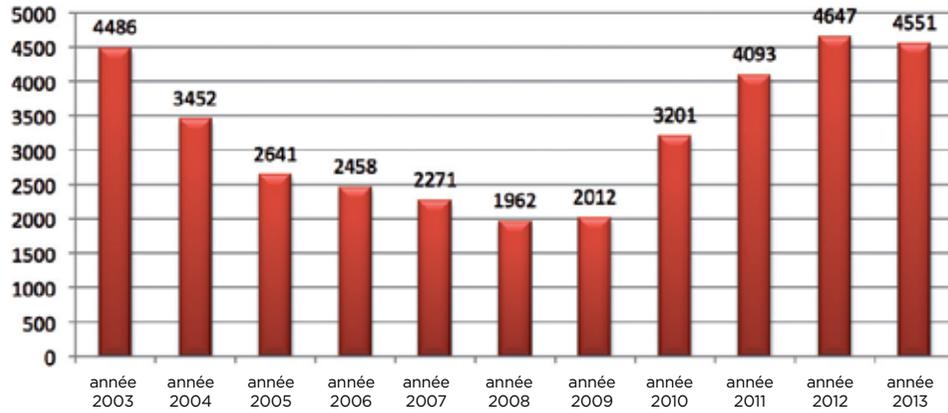
	COMPTE 2012		BUDGET 2013		COMPTE 2013	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissements propres	3'865'561.55	-	2'207'300.00	-	1'801'152.54	-
Prêts et participations permanentes	-	-	-	-	-	-
Subventions accordées	134'642.88	-	320'000.00	-	260'804.00	-
Subventions redistribuées	-	-	-	-	-	-
Autres dépenses activables	-	-	-	-	-	-
Report de recettes au bilan	-	-	-	-	-	-
Transferts au patrimoine financier	-	600.00	-	-	-	-
Contributions de tiers	-	322'139.35	-	199'000.00	-	188'727.45
Remboursement de prêts et participations permanentes	-	-	-	-	-	-
Facturation à des tiers	-	86'780.70	-	-	-	145'092.05
Remboursement de subventions acquises	-	-	-	-	-	-
Subventions acquises	-	279'321.40	-	569'400.00	-	223'111.25
Subventions à redistribuer	-	-	-	-	-	-
Report de dépenses au bilan	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	4'000'204.43	688'841.45	2'527'300.00	768'400.00	2'061'956.54	556'930.75
Excédent de dépenses	-	3'311'362.98	-	1'758'900.00	-	1'505'025.79
Excédent de recettes	-	-	-	-	-	-

ENDETTEMENT

DETTE NETTE 2003-2013 - EN FRANCS



DETTE NETTE PAR HABITANT 2003-2013 - EN FRANCS



Réalisation 2013
dépollution de la butte du
stand de tir de Ravanay

règlement

sur le prélèvement des droits de mutations
communales additionnels

l'avis du conseil communal

L'Assemblée primaire de la Commune de Chamoson,

- vu les art. 75 et 78 de la Constitution cantonale,
- vu les art. 2, 15 et 29 de la loi du 15.03.2012 sur les droits de mutations (LDM),
- vu les art. 2, 17, 18, 146 et 147 de la loi sur les communes du 5 février 2004,

sur proposition du Conseil communal, décide:

Art. 1 Impôt additionnel

La commune prélève un impôt additionnel sur les mutations des immeubles situés sur son territoire de **50% des droits de mutations cantonaux**.

Art. 2 Prélèvement de l'impôt additionnel

L'impôt additionnel est prélevé par le canton.

Art. 3 Devoir d'information

La commune communique à l'office du registre foncier de son arrondissement et au service des registres fonciers et de la géomatique le taux de l'impôt additionnel et chaque modification de ce taux après leur acceptation par l'Assemblée primaire et le Conseil d'Etat.

Art. 4 Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en force dès son homologation par le Conseil d'Etat.

Accepté par le Conseil communal le 22 avril 2014.

Taux d'imposition

Selon l'art. 14 de la loi sur les droits de mutations les taux d'imposition sont les suivants:

- 20 francs pour des valeurs de 1'001 francs jusqu'à 50'000 francs;
- 1% pour une valeur de 50'001 francs jusqu'à 500'000 francs;
- 1,3% pour une valeur de 500'001 francs jusqu'à 1'000'000 de francs;
- 1,5% pour une valeur à partir de 1'000'001 francs

Exemple pour la commune de Chamoson

Montant* de l'acte CHF	Droits* cantonaux (existants)	Droits* communaux (nouveaux)
40'000.00	20.00	10.00
400'000.00	4'000.00	2'000.00
800'000.00	10'400.00	5'200.00

* Montant à charge de l'acquéreur

L'assemblée primaire d'information de novembre 2013 a mis en avant l'augmentation de nos besoins de rénovation en relation avec l'âge de nos infrastructures (voir la planification projets en page 16). La multiplication des transactions immobilières et des chantiers consécutifs implique pour nous la nécessité d'adapter nos services à l'évolution démographique de notre communauté.

La pratique de cet impôt sur les transactions immobilières est devenue une règle dans la plupart des communes environnantes. Son entrée en vigueur à Chamoson va rétablir un équilibre en matière d'attrait de notre territoire.

Certes modéré, ce taux d'imposition pourrait constituer un frein - mais en aucun cas une barrière - à l'établissement de nouveaux résidents.

Les actes portant sur des transferts de propriété **en ligne directe, entre époux ou entre partenaires enregistrés sont exemptés**. La valeur de l'acte constitue la base de calcul sauf pour **les donations, les legs, les avances d'hoirie et les partages successoraux pour lesquels l'impôt est calculé sur la valeur cadastrale** des immeubles.

Pour toutes ces raisons, votre conseil à l'unanimité vous **recommande d'accepter cet objet**.



planification

		CT *	MT *	LT *
Administration				
Fr. 943'000.00	Archives communales		X	
	Chauffage à distance		X	
Sécurité				
Fr. 561'000.00	Mensuration officielle	X		
	Police véhicule	X		
	Police équipement et signalisation		X	
	Police du feu	X	X	
Enseignement et formation				
Fr. 7'196'000.00	Informatique		X	
	Nouvelles salles de classe	X		
	Nouvelle école			X
Parcs publics, sentiers				
Fr. 1'175'000.00	Couvert			X
	Places		X	
	Centre historique			X
	Divers		X	
Santé				
Fr. 40'000.00	Commune en santé	X		
Prévoyance sociale				
Fr. 117'500.00	Handicapés	X	X	
Trafic				
Fr. 3'644'800.00	Routes cantonales	X	X	
	Réseaux routiers	X		
	Eclairage public	X		
Protection et aménagement de l'environnement				
Fr. 16'750'900.00	Adduction d'eau «Neucon»	X		
	Adduction d'eau «Némiaz – Vérines – Tovaire – Parollaz Faraire»	X	X	
	Adduction d'eau «Mayens – Chamoson – St Pierre»		X	X
	Eaux usées	X		
	Salubrité publique – Molok – déchetterie	X	X	
	Zones rouges – cours d'eau	X		
	Aménagement du territoire		X	
Economie publique				
Fr. 321'300.00	Irrigation	X		

*Priorité de réalisation: CT - court terme
 MT - moyen terme
 LT - long terme



Réalisation 2013
 rénovation du sentier menant du centre du village à la salle polyvalente, amélioration de la distribution d'eau potable et remplacement des candélabres

www.lambasade.ch

APERÇU DU COMPTE ADMINISTRATIF

COMPTE DE FONCTIONNEMENT		COMPTE 2012	BUDGET 2013	COMPTE 2013
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- fr.	91'804.11	92'100.00	108'818.36
Revenus financiers	+ fr.	201'281.70	202'000.00	201'981.35
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	= fr.	109'477.59	109'900.00	93'162.99
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	109'477.59	109'900.00	93'162.99
Amortissements ordinaires	- fr.	44'296.90	46'500.00	38'964.10
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
Excédent de charges	= fr.	-	-	-
Excédent de revenus	= fr.	65'180.69	63'400.00	54'198.89
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
Dépenses	+ fr.	110'885.00	82'000.00	43'364.10
Recettes	- fr.	-	-	52'500.00
Investissements nets	= fr.	110'885.00	82'000.00	-
Investissements nets (négatifs)	= fr.	-	-	9'135.90
FINANCEMENT				
Marge d'autofinancement (négative)	- fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	109'477.59	109'900.00	93'162.99
Investissements nets	- fr.	110'885.00	82'000.00	-
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	9'135.90
Insuffisance de financement	= fr.	1'407.41	-	-
Excédent de financement	= fr.	-	27'900.00	102'298.89

APERÇU DU BILAN ET DU FINANCEMENT

	ÉTAT AU 31.12.2012	ÉTAT AU 31.12.2013
Actif	1'728'986.31	1'651'701.77
Patrimoine financier	1'331'486.31	1'302'301.77
Disponibilités	-	-
Avoirs	155'237.85	155'176.41
Placements	1'146'248.46	1'147'125.36
Actifs transitoires	30'000.00	-
Patrimoine administratif	397'500.00	349'400.00
Investissements propres	397'500.00	349'400.00
Prêts et participations permanentes	-	-
Subventions d'investissement	-	-
Autres dépenses activables	-	-
Financements spéciaux	-	-
Avances aux financements spéciaux	-	-
Découvert	-	-
Découvert du bilan	-	-
Passif	1'728'986.31	1'651'701.77
Engagement	1'079'077.69	946'717.36
Engagements courants	1'053'387.39	926'517.36
Dettes à court terme	25'200.00	20'200.00
Dettes à moyen et à long terme	-	-
Engagements envers des entités particulières	-	-
Provisions	-	-
Passifs transitoires	490.30	-
Financements spéciaux	101'247.46	102'124.36
Engagements envers les financements spéciaux	101'247.46	102'124.36
Fortune	548'661.16	602'860.05
Fortune nette	548'661.16	602'860.05

COMPTE 2012

BUDGET 2013

COMPTE 2013

Compte de fonctionnement	COMPTE 2012		BUDGET 2013		COMPTE 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Total des charges (amortissements inclus)	136'101.01		138'600.00		147'782.46	
Total des revenus		201'281.70		202'000.00		201'981.35
Excédent de revenus	65'180.69		63'400.00		54'198.89	
Total	201'281.70	201'281.70	202'000.00	202'000.00	201'981.35	201'981.35

Compte des investissements

Compte des investissements	COMPTE 2012		BUDGET 2013		COMPTE 2013	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total des dépenses reportées au bilan	110'885.00		82'000.00		43'364.10	
Total des recettes reportées au bilan		-		-		52'500.00
Investissements nets 3)	110'885.00	110'885.00	82'000.00	82'000.00	43'364.10	-9'135.90
Total	110'885.00	110'885.00	82'000.00	82'000.00	43'364.10	43'364.10

Financement

Financement	COMPTE 2012		BUDGET 2013		COMPTE 2013	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Report des investissements nets	110'885.00		82'000.00		-9'135.90	
Report des amortissements ordinaires du patrimoine administratif		44'296.90		46'500.00		38'964.10
Report des amortissements complémentaires du patrimoine administratif		-		-		-
Report des amortissements du découvert du bilan		-		-		-
Excédent de revenus du compte de fonctionnement		65'180.69		63'400.00		54'198.89
Excédent de charges du compte de fonctionnement		-		-		-
Excédent de financement	-	1'407.41	27'900.00	102'298.89	102'298.89	-
Insuffisance de financement	110'885.00	110'885.00	109'900.00	109'900.00	93'162.99	93'162.99
Total	110'885.00	110'885.00	109'900.00	109'900.00	93'162.99	93'162.99

Modification du capital

Modification du capital	COMPTE 2012		BUDGET 2013		COMPTE 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Report de l'excédent de financement		-		27'900.00		102'298.89
Report de l'insuffisance de financement	1'407.41		-	-	-	-
Report des dépenses d'investissement au bilan		110'885.00		82'000.00		43'364.10
Report des recettes d'investissement au bilan		-		-		52'500.00
Report des amortissements au bilan	63'400.00		46'500.00		38'964.10	
Augmentation de la fortune nette	46'077.59		63'400.00		54'198.89	
Total	110'885.00	110'885.00	109'900.00	109'900.00	145'662.99	145'662.99

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SELON LES TÂCHES

Compte de fonctionnement selon les tâches	COMPTE 2012		BUDGET 2013		COMPTE 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	136'101.01	201'281.70	138'600.00	202'000.00	147'782.46	201'981.35
Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
Santé	-	-	-	-	-	-
Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
Trafic	-	-	-	-	-	-
Protection et aménagement de l'environnement, yc. eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
Economie publique, yc. services industriels	-	-	-	-	-	-
Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des charges et des revenus	136'101.01	201'281.70	138'600.00	202'000.00	147'782.46	201'981.35
Excédent de charges	65'180.69		63'400.00		54'198.89	
Excédent de revenus						

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES

Compte des investissements selon les tâches	COMPTE 2012		BUDGET 2013		COMPTE 2013	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Administration générale	110'885.00	-	82'000.00	-	43'364.10	52'500.00
Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
Santé	-	-	-	-	-	-
Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
Trafic	-	-	-	-	-	-
Protection et aménagement de l'environnement, yc. eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
Economie publique, yc. services industriels	-	-	-	-	-	-
Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	110'885.00	-	82'000.00	-	43'364.10	52'500.00
Excédent de dépenses		110'885.00		82'000.00		-
Excédent de recettes					9'135.90	

COMPTE SELON LES NATURES

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

	COMPTE 2012		BUDGET 2013		COMPTE 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	4'937.50		6'000.00		6'471.70	
Biens, services et marchandises	61'249.26		63'000.00		78'853.46	
Intérêts passifs	22'981.05		21'300.00		20'816.30	
Amortissements	44'685.00		46'500.00		38'964.10	
Parts à des contributions sans affectation	-		-		-	
Dédommagements versés à des collectivités publiques	1'000.00		1'000.00		1'000.00	
Subventions accordées	800.00		800.00		800.00	
Subventions redistribuées	-		-		-	
Attributions aux financements spéciaux	448.20		-		876.90	
Imputations internes	-		-		-	
Impôts	-		-		-	
Patentes et concessions	-		-		-	
Revenus des biens		101'281.70		102'000.00		101'193.10
Contributions		100'000.00		100'000.00		100'788.25
Parts à des recettes et contributions sans affectation		-		-		-
Restitutions de collectivités publiques		-		-		-
Subventions		-		-		-
Subventions à redistribuer		-		-		-
Prélèvements sur les financements spéciaux		-		-		-
Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	136'101.01	201'281.70	138'600.00	202'000.00	147'782.46	201'981.35
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	65'180.69		63'400.00		54'198.89	

COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	COMPTE 2012		BUDGET 2013		COMPTE 2013	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Investissements propres	110'885.00		82'000.00		43'364.10	
Prêts et participations permanentes	-		-		-	
Subventions accordées	-		-		-	
Subventions redistribuées	-		-		-	
Autres dépenses activables	-		-		-	
Report de recettes au bilan	-		-		-	
Transferts au patrimoine financier	-		-		-	
Contributions de tiers	-		-		-	
Remboursement de prêts et participations permanentes	-		-		-	
Facturation à des tiers	-		-		-	
Remboursement de subventions acquises	-		-		-	
Subventions acquises	-		-		-	52'500.00
Subventions à redistribuer	-		-		-	
Report de dépenses au bilan	-		-		-	
Total des dépenses et des recettes	110'885.00	-	82'000.00	-	43'364.10	52'500.00
Excédent de dépenses		110'885.00		82'000.00		-
Excédent de recettes	-		-		9'135.90	



Réalisation 2013

la nouvelle route du Verger du Creux, destinée à mieux desservir l'ouest du village et à faciliter le transit des véhicules lourds



www.lefilmot.ch - photo de couverture: www.lambassade.ch.ch



une publication de la commune de Chamoson

© Chamoson - mai 2014 - imprimé sur papier recyclé